



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

ORDIL, UN ORDINATEUR POUR RÉUSSIR TES ÉTUDES

La Région Bourgogne-Franche-Comté
t'accompagne dans ta scolarité

Ton établissement peut te prêter
un ordinateur portable

Toutes les informations auprès de ton établissement ou sur le site internet de la Région :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/ORDIL>



La **Région Bourgogne-Franche-Comté** est pleinement mobilisée pour construire un environnement propice aux usages numériques dans les lycées. Elle participe à la **réduction de la facture numérique** et met à disposition des lycées publics et privés du territoire des ordinateurs portables de prêt à destination des élèves qui en ont le plus besoin et qui suivent un cursus par la voie scolaire, tous niveaux confondus.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19.

